

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT ALPINIEN
DELIBERATION N° 2025-015
Portant sur le vote du Budget Principal 2025 de la commune

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Madame CHABANT Evelyne, Maire.

Date de convocation : 28/03/2025

ETAIENT PRESENTS (*par ordre de mandat puis par ordre alphabétique*) : Mme CHABANT Evelyne - M. RICHIN Joël - M. PERREAUT François - M. ALLOCHON Bernard - Mme BIELLI Sylvie - Mme CARNET Laurianne - Mme CHABANT Agnès - M. DEPARDIEU Patrick.

Excusés : Mme BILLEGA Nicole

Mme BIELLI Sylvie est désignée comme Secrétaire de séance

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
9	8	0	8	8	8	0

Objet : Vote du budget principal 2025 de la commune

Madame le Maire présente sa proposition de budget 2025 de la commune
Il s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

Recettes de fonctionnement : **350 989,00€**

Dépenses de fonctionnement : **350 989,00€**

Recettes d'investissement : **86 155,01€** avec les restes à réaliser 2024

Dépenses d'investissement : **86 155,01€** avec les restes à réaliser 2024

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, approuve ce budget.

Transmis le 16/04/2025

Affiché le 16/04/2025

Le 11/04/2025

Le Maire,
Evelyne CHABANT



